



RETOUR SUR LA 1ÈRE ANNÉE DU PROJET DE TERRITOIRE POUR L'AVENIR DE FESSENHEIM



JANVIER 2020



Sommaire

Pourquoi la centrale nucléaire de Fessenheim va-t-elle fermer ? 4

Le périmètre d'impact de l'arrêt de la centrale 6

Le périmètre des solutions 7

Un projet franco-allemand 8

Un an en une page 9

Maquette financière 10

Les conséquences financières pour les collectivités locales de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim 11

Un an de concrétisation des projets pour préparer l'avenir 12

Une stratégie portée par une gouvernance partagée 52

Les principaux jalons pour 2020 53

La centrale nucléaire de Fessenheim va fermer d'ici juin 2020 pour plusieurs raisons : c'est la plus ancienne des centrales françaises, c'est un engagement de campagne du président de la République et la fermeture de la centrale s'inscrit dans les grands objectifs énergétiques de la France. Cela correspond à l'engagement de la France de réduire la part du nucléaire dans son mix énergétique.

Le fonctionnement de la centrale de Fessenheim depuis 40 ans a joué un rôle important dans l'économie et la vie du territoire. L'annonce de la fermeture de la centrale a conduit à une remise en question profonde du modèle économique, environnemental et social sur lequel le développement du territoire s'est appuyé ces dernières décennies. Le développement d'activités tournées vers l'industrie du futur, l'innovation, les énergies, le tourisme, la culture et l'agriculture, constitue une réelle opportunité pour le Haut-Rhin.

Les réflexions collectives ont permis d'acter une ambition commune : **devenir un territoire de référence à l'échelle européenne en matière d'économie bas-carbone**, une économie reposant sur des filières d'excellence et d'innovation, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, et permettant d'assurer entre autres la réussite de la nécessaire mutation économique des communes les plus concernées par la fermeture de la centrale. Le renforcement des partenariats franco-allemands et l'investissement des pouvoirs publics dans ces accords contribuent à créer de la valeur ajoutée à l'échelle des zones transfrontalières du département et de la région. A ce titre il est inscrit comme objectif prioritaire dans le cadre de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle. Ce projet participe à rendre ce territoire plus attractif pour les entreprises et les citoyens.





Pourquoi la centrale nucléaire de Fessenheim va-t-elle fermer ?



C'est la plus ancienne des centrales françaises

Située dans le Haut-Rhin, Fessenheim a été mise en service en 1977. C'est la plus ancienne des 19 centrales nucléaires françaises.



C'est un engagement de campagne du président de la République

Le président Emmanuel Macron s'est engagé, dès la campagne présidentielle de 2017, à poursuivre la procédure de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, dans la concertation et avec des mesures d'accompagnement.



La fermeture de la centrale s'inscrit dans les grands objectifs énergétiques de la France

Celle-ci ne conduira pas à une augmentation des émissions de CO₂ de la France, compte-tenu de l'accélération du développement des énergies renouvelables décidée par le Gouvernement français.



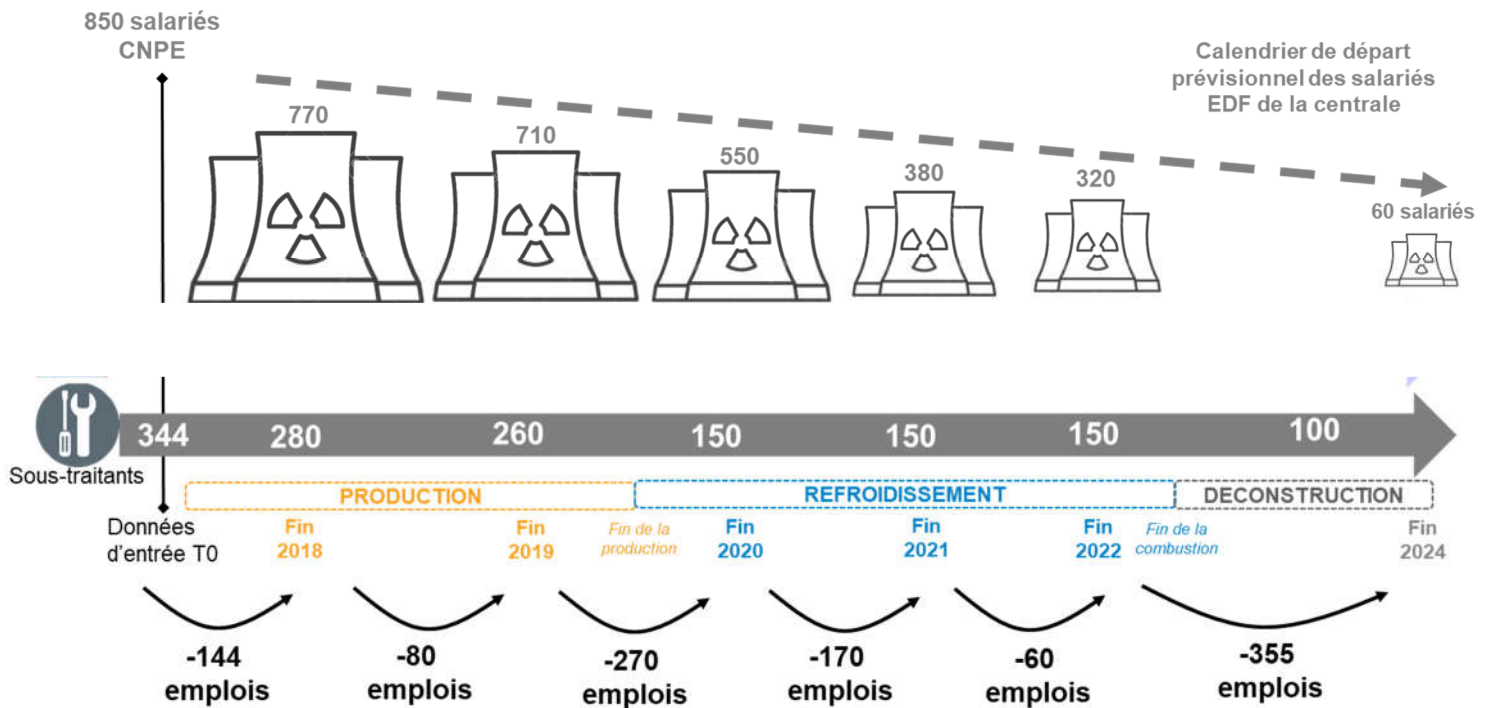
Cela correspond à l'engagement de la France de réduire la part du nucléaire dans son mix énergétique

Cette fermeture constitue une première étape dans l'objectif d'atteindre le plus rapidement possible 50 % de nucléaire (contre 72 % en 2016), sans augmentation des émissions de gaz à effet de serre.



La fermeture de Fessenheim sera réalisée d'ici juin 2020

En novembre 2018, le président Emmanuel Macron annonce la fermeture définitive des deux réacteurs de Fessenheim d'ici l'été 2020. Le sort de la centrale est désormais dissocié de la mise en service de Flamanville 3 (Manche). Le premier réacteur sera arrêté le 22 février 2020, le second le 30 juin 2020.



La priorité est donnée au redéploiement des **salariés EDF** de Fessenheim sur l'ensemble des unités du parc nucléaire. Chaque salarié bénéficie de l'écoute et d'un dialogue constructif avec son manager. Sept conseillers mobilité sont formés afin d'accompagner les salariés. Pour l'accompagnement des conjoints fonctionnaires, huit dossiers ont été transmis par EDF et font l'objet d'un suivi et appui spécifique.

Concernant les près de 400 **emplois de sous-traitants** de la centrale nucléaire, deux actions sont engagées :

- Accompagnement des entreprises prestataires, permanentes ou occasionnelles : pour chacun des 22 établissements identifiés, une visite a permis de faire un état des lieux et d'envisager des pistes de diversification d'activité, et de proposer des solutions adaptées sur la base des outils des différents partenaires. Le suivi des entreprises se poursuit tous les 2 mois, avec de nouvelles visites en 2020.
- Constitution d'une structure partenariale innovante dès le 1er janvier 2019 : l'objectif est d'accompagner chaque salarié, quel que soit son statut, à préparer son évolution professionnelle. Cette structure mobilise l'État, la Région Grand Est, et Pôle Emploi.

Concernant les près de 800 **emplois induits** recensés sur le territoire (commerces de proximité, services, sport...) : une étude lancée au 1er semestre conforte la pertinence du projet de territoire, et identifie la nécessité de mettre en place des actions à plus petite échelle et courte temporalité pour accompagner au mieux le territoire dans la transition à venir. En particulier, le soutien au développement, la création d'une offre structurée et coordonnée de tourisme selon plusieurs thématiques, ou encore l'accélération du soutien à la rénovation thermique des bâtiments, dans le contexte de mobilisation des pouvoirs publics en faveur de la rénovation.

Le périmètre d'impact de l'arrêt de la centrale

Le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Fessenheim est un vivier important d'emplois. En effet, début 2018 850 salariés du CNPE, auxquels s'ajoutaient 344 salariés prestataires permanents, travaillaient quotidiennement sur le site. A ces 1200 emplois directs s'ajoutent des emplois induits, estimés à 500 (fournisseurs, commerces avoisinants, hôtels...). Au total, ce sont donc 1700 emplois qui découlent de l'activité du CNPE de Fessenheim. Les Communautés de communes Pays Rhin-Brisach et Centre Haut Rhin représentent à elles-seules le territoire de résidence de plus de 40% des salariés de la centrale et de leur famille. Ils fréquentent de fait les services publics et équipements et consomment une partie de leurs revenus sur le territoire de proximité.

Afin d'évaluer les effets induits de la fermeture du CNPE sur le territoire des communautés de communes de Centre Haut Rhin et de Pays Rhin-Brisach, une étude a été menée en 2018-2019.

La fréquentation des écoles, dont les ménages des salariés du CNPE constitue l'un des principaux viviers, risque de diminuer à la suite des départs des agents. On estime en effet qu'entre 157 et 272 enfants quitteraient le territoire, de façon progressive. Ces départs entraîneraient une fermeture de 4 à 6 classes sur l'ensemble du territoire avec 60 à 65% des effectifs impactés sur la Communautés de communes Pays Rhin-Brisach.

Les départs de ces ménages représentent aussi un manque à gagner pour les commerces du territoire, qui risquent d'être tout particulièrement affectés. On estime que les dépenses dans les commerces de proximité chuteraient de 4,6 à 6,4 millions d'euros, entraînant une chute des chiffres d'affaires des commerces, voire la fermeture de certains d'entre eux, sans pour autant à ce stade identifier lesquels précisément, faute d'une faible mobilisation des commerçants et artisans dans le cadre d'un sondage mené concomitamment par la CCI et la CMA.

A court et moyen terme, le départ des salariés vers un autre territoire entraînera une remise sur le marché de logements qu'ils occupent actuellement. Entre 162 et 259 logements seraient concernés, créant de fait un déséquilibre entre offre et demande, sur un marché déjà détendu ainsi qu'une baisse des prix de ces derniers. A noter que le marché de la revente serait davantage affecté que le marché locatif.

D'autres impacts plus marginaux ou difficilement quantifiables sont à prendre en compte. C'est le cas du tourisme : les offres d'hôtels et de meublés touristiques pourraient quasi-immédiatement être affectés par l'arrêt des opérations de maintenance. La vie associative est aussi une composante susceptible d'être concernée avec le départ d'adhérents et de bénévoles encadrants.

Le périmètre des solutions

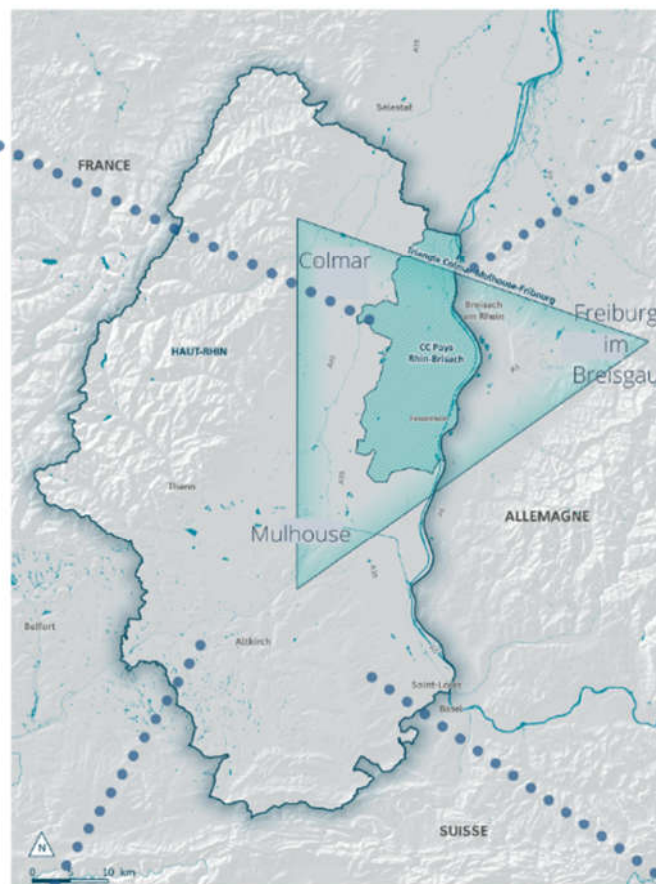
L'échelle des solutions pour permettre au territoire autour de Fessenheim de devenir une référence à l'échelle européenne en matière d'économie bas-carbone varie selon le levier mobilisé.

Axe 1

Créer des emplois et de la valeur ajoutée dans le cadre de la reconversion économique du territoire

Axe 2

Améliorer la desserte du territoire et les mobilités



Axe 4

Faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et les énergies du futur

Axe 3

Faire du territoire un modèle de transition vers une nouvelle ère énergétique



Le projet de territoire signé le 1er février 2019 est résolument franco-allemand dans son ambition, avec un périmètre intégrant le triangle Colmar-Mulhouse-Fribourg.

L'association des collectivités allemandes dès la signature du projet de territoire résulte du souhait d'ancrer le rebond du territoire dans la plaine rhénane. Cette ambition se matérialise par la liste des signataires du projet de territoire : 5 signataires allemands parmi les 13 signataires, ainsi que la gouvernance du projet.

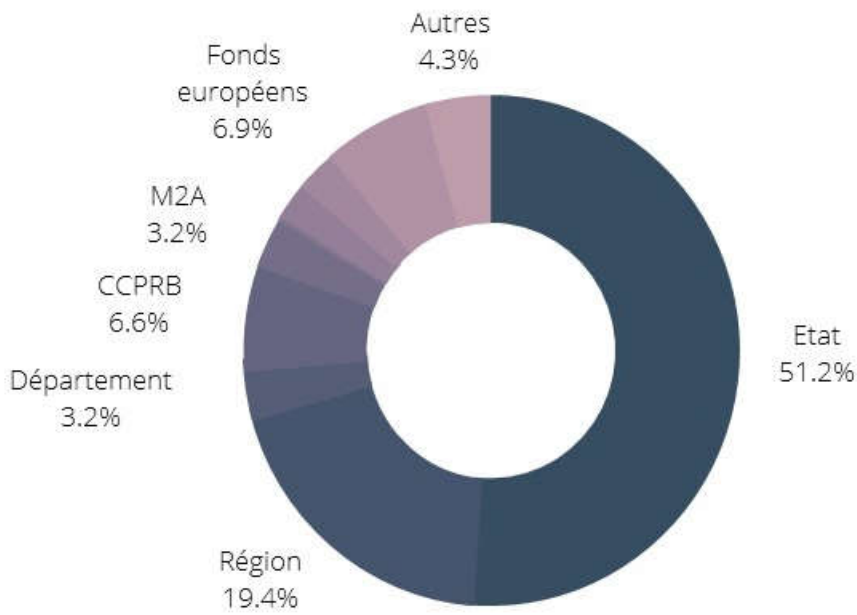
Le projet de territoire s'inscrit dans le processus du traité d'Aix-la-Chapelle, et a été inscrit au titre des actions prioritaires du Traité. Ce signal politique fort est porteur d'opportunités pour le territoire, et nous engage à des résultats concrets vis-à-vis des citoyens français et allemands.

Plusieurs chantiers résolument franco-allemands et très prometteurs sont d'ores et déjà engagés :

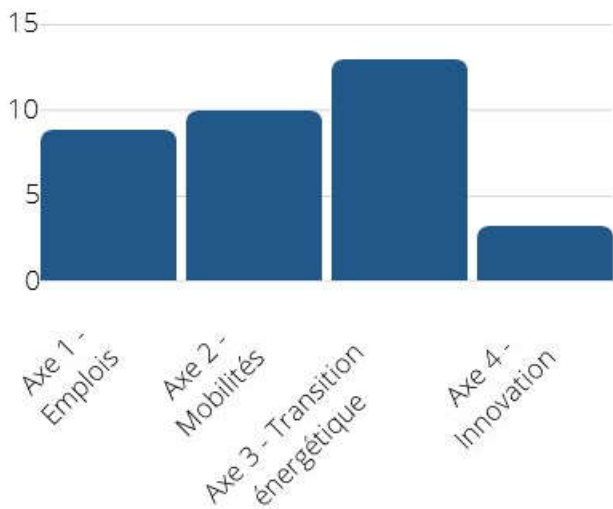
- **projet de SEM transfrontalière**, société à capital public et privé, et binational, portant l'aménagement de la nouvelle zone d'activités Ecorhéna. Une déclaration d'intention a été signée le 1er février 2019, permettant d'engager les travaux de préparation tout au long de l'année ; la SEM sera créée au 1er semestre 2020.
- **projet de liaison ferroviaire Colmar-Fribourg**, qui permettra d'améliorer encore la circulation entre ces deux pôles de vie et d'activité, en rendant plus accessible la zone d'activités Ecorhéna notamment.
- **actions de médiation scientifique** tout au long de l'année 2020 autour des énergies renouvelables et de l'innovation,
- **projet de formation** franco-allemande dans le domaine de l'électromobilité.

Un an
en une page

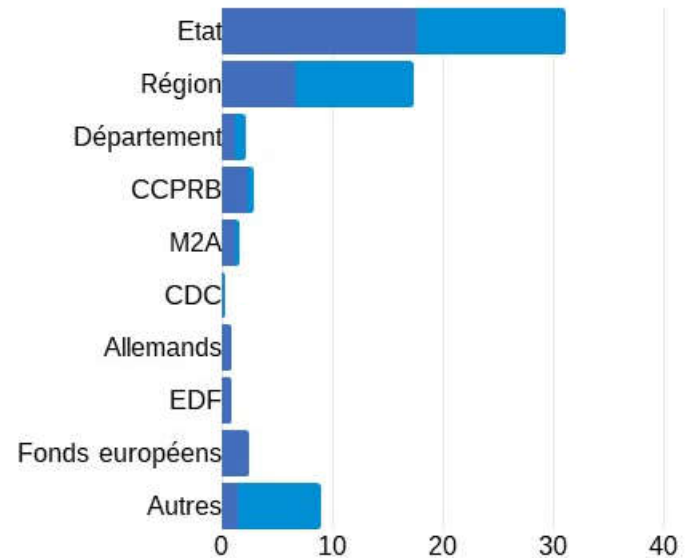




Montants engagés par financeur signataire du projet de territoire et fonds européens, sur la période 2018-2019 (en pourcentage)



Montants engagés, tout financeur confondu, par axe et sur la période 2018-2019 (millions d'euros)



Montants engagés, et montants programmés mais non engagés, sur la période 2018-2019 (millions d'euros)

Maquette financière 2018-2019

L'État est résolument engagé pour soutenir les initiatives des acteurs du territoire. L'État soutient les projets retenus au titre du projet de territoire en budget et en moyens humains. Dans le cadre de la loi de finances 2019, a été créé un dispositif d'intervention territoriale de l'État pour le territoire de Fessenheim (dénommé « fonds d'amorçage »), doté de 10 millions d'euros pour 2019-2020, qui intervient en complément des financements fléchés sur le territoire.

Les conséquences financières pour les collectivités locales de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim

La fermeture de la centrale nucléaire entraînera une perte de recettes fiscales pour la commune de Fessenheim, la communauté de communes Pays Rhin-Brisach, le Département du Haut-Rhin et la Région Grand Est. Cette perte de recettes fiscales débutera en 2021. Elle entraînera également une évolution des dotations de l'État perçues par ces collectivités locales, et notamment une baisse de la participation de l'ensemble intercommunal au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Des dispositions ont été introduites en loi de finances 2019 pour effacer intégralement les effets jusqu'à 2023 et maintenir une compensation décroissante les 7 années suivantes

L'article 79 de la loi de finances pour 2019 a instauré un mécanisme de compensation pour les collectivités locales éligibles confrontées à la fermeture d'une centrale nucléaire ou thermique. Il a été complété par deux décrets (n°2019-608 et n° 2019-609) du 18 juin 2019. Le mécanisme existant de perte de bases de contribution économique territoriale (CET) **est étendu à 5 ans** pour les collectivités confrontées à une perte exceptionnelle de recettes fiscales.

Un mécanisme similaire de compensation durant 3 ans ou **5 ans** des pertes importantes ou exceptionnelles d'IFER a été créé.

Un **fonds de solidarité** entre les communes et les EPCI bénéficiaires de l'IFER nucléaire et thermique a été institué.

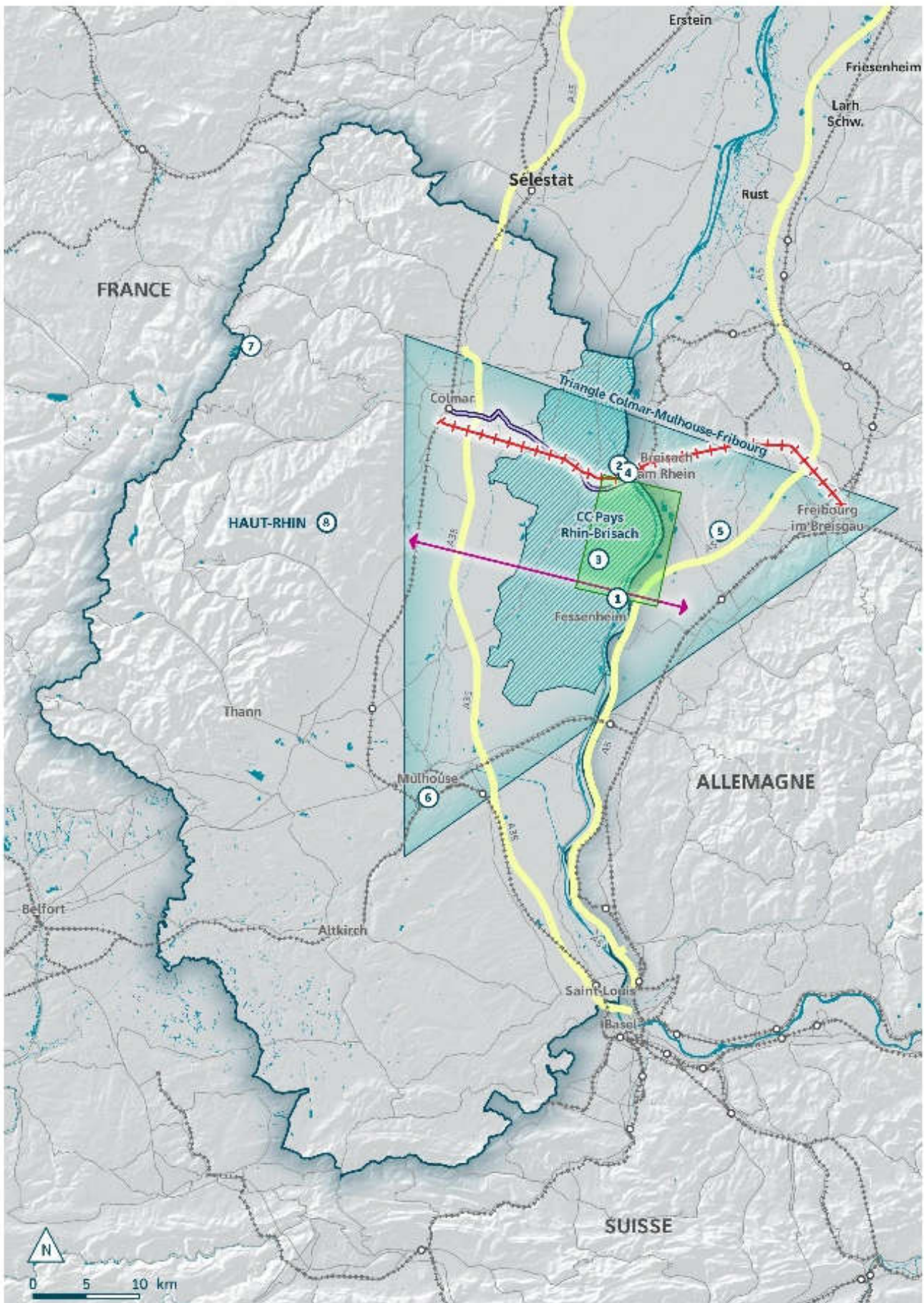
La communauté de communes Pays Rhin-Brisach, sur la base des données de 2019, bénéficiera de ces trois mécanismes. Ce mécanisme de compensation permettra à la communauté de communes de bénéficier d'une **compensation intégrale** de ses pertes de recettes fiscales **jusqu'en 2023 inclus**. Cette compensation sera maintenue, de façon dégressive, pendant les 7 années suivantes, pour s'achever en 2031. Elle percevra, sur 10 ans, une compensation de près de **32 M€**.

Quelles perspectives pour après 2023 ?

Lors des débats parlementaires autour du projet de loi de finances pour 2020, la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales s'est engagée à constituer en 2020 un groupe de travail chargé de formuler des propositions pour répondre à la situation des communes confrontées à un prélèvement annuel figé au titre du FNGIR, alors qu'elles ont perdu la base de fiscalité économique à l'origine de cette contribution. C'est le cas de la commune de Fessenheim et de la communauté de communes à laquelle elle appartient (Pays Rhin-Brisach).

Le groupe de travail aura une vocation nationale et associera, le cas échéant, le comité des finances locales et les délégations aux collectivités territoriales de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Il ne portera pas spécifiquement sur la situation des collectivités confrontées à la fermeture d'une centrale nucléaire ou thermique, mais cette situation sera, par construction, intégrée à la réflexion.

Un an de concrétisation des projets pour préparer l'avenir



Sources : Copernicus, EuroGlobeMap, IGN, OpenStreetMap. Réalisation : SESGARE Grand Est, Janvier 2020

Trois échelles d'action fédèrent les acteurs et structurent le projet de territoire

Communauté de communes
Pays Rhin BrisachTriangle Colmar-
Mulhouse-FribourgDépartement
du Haut-Rhin

Des infrastructures organisent le territoire et connectent les échelles du projet



Gares

Voies
ferréesRoutes
principalesAutoroutes
A5 et A35

Des actions de développement sont déployées dans 8 territoires de projet

Territoires de projet	Actions	Numéro
1 - EcoRhéna	Aménagement d'Ecorhéna	1-1
	Mettre en adéquation le besoin en compétences et les qualifications des demandeurs d'emploi	1-2
	Marketing territorial	1-4
2 – Port Rhéna Colmar Neuf-Brisach	Extension du Port Rhéna	1-3
3 – Communauté de communes ays Rhin Brisach	Etude préalable d'une OPAH/PIG Transition énergétique	3-6
	Etude sur les effets diffus de la fermeture du CNPE sur le tissu local	1-8
	Développement endogène du tissu économique local	1-9
	Cellule d'accompagnement personnalisé des salariés sous-traitants	1-10
4-Ile du Rhin	Appontements	1-6
	ArtRhéna	1-7
	Réhabilitation écologique et valorisation éco-touristique des anciens bassins de stockage des saumures	3-11
5-Transfrontalier	Création d'une SEM	1-5
	Projet Juxta Rhenum	4-3
	Médiation scientifique Alsasciences	4-13
6-Mulhouse	Réseau de chaleur dans l'est mulhousien	3-3
	Campus des métiers industrie du futur et numérique	4-1
	Green Est Compétences : campus des métiers Energie bas carbone	4-6
7-Lac Blanc Lac Noir	Nouvelle exploitation de la station de stockage d'énergie	3-5
8-Haut-Rhin	Appel d'offres photovoltaïque propre au département	3-1
	Méthanisation	3-2
	Géothermie profonde	3-4
	Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales	3-7
	Rénovation thermique des collèges et des lycées	3-8, 3-9
	Climaxion : rénovation BBC des bâtiments des collectivités	3-12
	Simplifier l'accès aux aides	3-10
	Green Est R&D – étude de faisabilité d'un hub d'innovation	4-4
	Cluster – étude de faisabilité	4-5
	CETIM Grand Est	4-14
	Labellisation et cellule d'accélération des projets innovants	4-2
	Projets industriels innovants labellisés :	
	- Dynamhyse	4-7
- Be Light – photovoltaïque bifacial léger pour les toitures de grande surface	4-8	
- Démonstrateur de tracker photovoltaïque en façade chez un industriel	4_9	
- 4itec4.0 – recherche collaborative pour briques technologiques	4-10	
- Filière nucléaire Grand Est 4.0	4-11	
- Vallée hydrogène du Grand Est	4-12	

Des actions pour améliorer les mobilités transfrontalières et autour de Fessenheim

Liaison ferrée
Colmar-Fribourg,
et fret Colmar-
VogelsheimBus à haut
niveau de
service
Colmar-
BreisachEtude des
enjeux de
desserte routière
d'EcorhénaDéveloppement des
pistes cyclables



Ambition

Créer une zone à vocation industrielle et fluviale dans une démarche d'écologie industrielle territoriale. L'économie circulaire sera intégrée au sein de toutes les réflexions des phases de la vie de la zone d'activité



Porteur de projet

Syndicat mixte pour la gestion du Port de Colmar/Neuf Brisach et Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

458 178 € (61% Etat, 17% SMO, 11% Région, 8% CCPRB, 3% fonds européens)

1-1

Aménagement parc d'activités EcoRhéna – étude faune flore EcoRhéna

Les conclusions de l'étude environnementale sur la faune et la flore d'Ecorhéna ont été rendues en novembre 2019 : elles montrent une grande richesse de la biodiversité des deux forêts rhénanes au Sud et au Nord de la zone, et permettent d'esquisser les contours de la future zone à vocation industrielle et fluviale. Le SMO travaille actuellement à l'analyse des risques pour préparer le dossier d'autorisation environnementale, pour une zone d'activités d'environ 90ha en tout. Une organisation en mode projet des services de l'Etat est d'ores et déjà en place sous le pilotage du préfet du Haut-Rhin, afin d'aider le porteur de projet à anticiper les différentes étapes, et de garantir une instruction rapide des dossiers qui seront déposés.

Une étude environnementale a été lancée à l'automne 2019 pour permettre d'identifier fin 2020 le foncier disponible au nord d'Ecorhéna, à proximité du port rhénan de Colmar-Neuf Brisach ("ZIP Nord").





Ambition

Favoriser la rencontre entre offre et demande d'emploi dans le cadre des projets d'implantation ou de développement



Porteur de projet

Région Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

1-2

Mettre en adéquation le besoin en compétences et qualifications des demandeurs d'emploi dans le cadre des projets d'implantation

L'adéquation des compétences professionnelles avec les besoins des employeurs est un enjeu majeur pour favoriser l'implantation de nouvelles activités et créer des emplois.

L'accompagnement des ressources humaines du projet d'implantation des entreprises est réalisé de manière ciblée et partenariale.

L'expertise régionale pour le développement de formations a permis d'élaborer un process autour de 4 étapes majeures :

- l'analyse des besoins en compétences identifiés auprès des entreprises,
- la mobilisation des partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, Département, ...), dans une logique de « Groupe projet »,
- l'élaboration d'une offre de service partagée spécifique à chaque entreprise,
- la programmation et la réalisation des actions de formation.

Cette offre de service est partagée par l'ensemble des acteurs de l'emploi-formation du territoire. Elle est le bras armé du projet de territoire en ce qui concerne le soutien au projet de recrutement des entreprises en mobilisant notamment :

- les accompagnateurs à la recherche d'emploi
- des prestations de Pôle Emploi
- des formations professionnelles, de la formation initiale à la formation continue, et ce pour tous les niveaux de formation requis par l'entreprise.

L'ensemble des acteurs concerné est prêt à démarrer cette action dès les premiers projets d'implantation.



Ambition

Permettre au Port Rhénan un développement de ses activités et proposer des solutions logistiques aux industries implantées sur ses sites actuels et futurs



Porteur de projet

CCI Alsace Eurométropole



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Septembre 2019



Financements engagés sur la période 2018-2019

1 807 984 € (58% Etat, 22% Région, 20% SMO)

1-3

Extension du Port rhénan de Colmar/Neuf Brisach

Le terminal colis-lourds équipé d'un pont portique d'une capacité de 1000 tonnes a été inauguré le 19 septembre 2019.

En 2020, les investissements seront poursuivis : l'aménagement de ce nouveau site portuaire prévoit la création d'une plateforme logistique multimodale avec création d'un nouveau quai, la réalisation de deux bâtiments logistiques aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) ainsi que l'aménagement de foncier destiné à des amodiations industrielles. En termes d'infrastructures, sont prévus en sus du terminal colis lourds le raccordement de la zone aux installations terminales embranchées (ITE) du port ainsi qu'au réseau ferré national.





Ambition

Définir le positionnement du territoire sur la base de son potentiel d'attractivité, construire une stratégie de marketing territorial partagée et la mettre en œuvre



Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

Décembre 2019



Concrétisation sur le territoire

Septembre 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

60 000 € (33% CCPRB, 25% Région, 25% Département, 17% Etat)

1-4

Marketing territorial

L'appui à maîtrise d'ouvrage a été recruté par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach, il s'agit d'un groupement de trois entités (Nouvelles Marges, Orwart, Epicéa). Leur mission s'articule autour d'un diagnostic, proposition de stratégie par cible (économique, tourisme, habitants), et la définition d'un plan d'action qui pourra être mise en œuvre dès l'automne 2020.

Cette mission permettra également de créer une marque territoriale à l'appui des enjeux du projet de territoire, pour un territoire européen bas-carbone.

De premières analyses et actions ont été menées en 2019 dans le cadre du groupe de travail dédié à la prospection d'entreprises, piloté par Business France :

- analyse collective de type SWOT,
- atelier avec Epitech, et la participation de la DINSIC, pour un prototype d'interface avec les entreprises intéressées par le foncier,
- réalisation par la préfecture au bénéfice de tous d'une plaquette de promotion d'Ecorhéna en anglais.

Enfin, pour répondre aux sollicitations d'entreprises nouvelles (contact Business France et Agence d'attractivité d'Alsace) et des projets endogènes (contact Adira), l'ensemble des acteurs s'est mobilisé pour promouvoir le foncier disponible.



Ambition

Se doter d'une structure partenariale pérenne notamment pour porter l'aménagement de la nouvelle zone économique



Porteur de projet

Caisse des dépôts et consignations - Banque des territoires et Communauté de communes Pays Rhin Brisach



Lancement du projet

Mars 2019



Concrétisation sur le territoire

1er semestre 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

80 000 € (100% Banque des territoires)

1-5

Création d'une SEM transfrontalière

La mission d'appui à maîtrise d'ouvrage assurée par Espelia a permis de préparer la documentation juridique en vue d'une création de la société au 1er trimestre 2020, avec une première capitalisation de 1 million d'euros. Les actionnaires pressentis sont la Région Grand Est, le Département du Haut-Rhin, la Communauté de communes Pays Rhin Brisach, Mulhouse Agglomération, la commune de Fessenheim, le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, la ville de Freiburg-en-Brigau, la ville de Breisach am Rhein, la ville de Hartheim, la ville de Bad Krozingen, la ville de Vogtsburg im Kaiserstuhl ainsi que la Banque des territoires, la CCI Alsace Eurométropole, l'IHK Südlicher Oberrhein, EDF représenté par SAFIDI, la Caisse d'épargne, le Crédit Agricole, la Banque Populaire.

L'Etat français et le Land du Bade-Württemberg siègeront en tant que censeurs au conseil d'administration : ils n'ont pas de voix délibérative mais assistent aux débats et décisions.



Ambition

Faire de l'île du Rhin le premier espace intégré à vocation transfrontalière du Rhin Supérieur



Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

Février 2020



Concrétisation sur le territoire

Février 2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

252 696 € (80% Etat, 20% CCPRB)

1-6a

Aménagements de l'île du Rhin : appontements

L'île du Rhin s'étend sur toute la hauteur de la CCPRB, le projet est de renforcer sa vocation éco-touristique sur sa partie nord, et de valoriser la qualité environnementale de sa partie Sud.

La préparation des démarches a été réalisée en 2019, pour démarrer la construction en 2020 pour la construction d'appontements pour les bateaux de croisière. Ils seront terminés fin 2020, pour une mise en service début 2021.





Ambition

Contribuer à faire de l'île du Rhin le premier espace intégré à vocation transfrontalière du Rhin supérieur



Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Janvier 2021



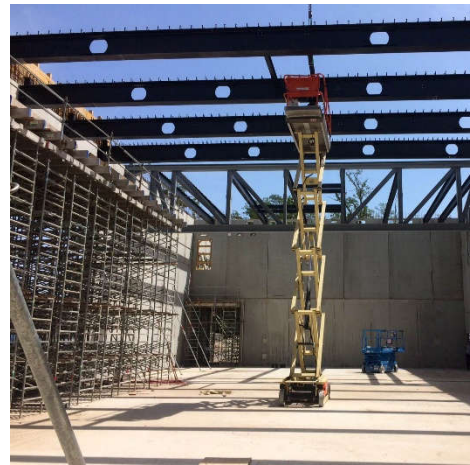
Financements engagés sur la période 2018-2019

6 911 550 € (29% Fonds européens, 28% CCPRB, 23% Région, 10% Etat, 10% Breisach)

1-7

Aménagements de l'île du Rhin : ArtRhena

Les travaux sont engagés, le bâtiment sera livré au 4e trimestre 2020, permettant début 2021 l'installation des services de la CCPRB, le point info I, le point InfoBest. Le centre Art'Rhena accueillera, dans le cadre d'une programmation transfrontalière, des spectacles culturels ainsi que des manifestations et des expositions. Pour jouer pleinement son rôle de point d'ancrage du développement culturel et touristique, l'ensemble des partenaires allemands et français, devront contribuer pleinement à l'animation culturelle de ce site tout au long de l'année.





Ambition

Reconstituer des habitats naturels humides devenus rares sur la bande rhénane, et participer à la création d'une offre d'éco-tourisme



Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

Automne 2019



Concrétisation sur le territoire

Été 2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

2 033 525 € (69% Agence de l'Eau Rhin-Meuse, 14% Communauté de communes Pays RhinBrisach, 9% EDF, 7% Région Grand Est, 1% Conservatoire des sites alsaciens)

3-11

Aménagements de l'île du Rhin : réhabilitation des bassins MDPA

Le projet consiste en la réalimentation des anciens bassins à partir des eaux du Grand Canal d'Alsace, afin de reconstituer des habitats naturels humides devenus rares sur la bande rhénane (de grandes roselières, des vasières, des mares ouvertes et des plans d'eaux temporaires). Le projet comporte également un volet consacré à la mise en valeur des milieux naturels et à l'accueil du public.

Ce projet vise ainsi à reconstituer un écosystème palustre qui puisse constituer au plan régional un site majeur pour l'accueil et la préservation des espèces inféodées aux zones humides rhénanes et notamment, accueillir les oiseaux migrateurs et participer au corridor vert. La population locale et régionale des deux rives du Rhin bénéficiera d'un vaste espace dévolu à la préservation et à la découverte de la nature.

Le 19 juin 2019, la convention cadre actant le lancement du projet a été signé par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach, EDF, la commune de Fessenheim et le Conservatoire des sites alsaciens.

Les travaux ont été engagés à l'automne 2019.





Ambition

Étudier les conséquences en cascade sur les secteurs les plus fortement impactés par la fermeture du CNPE sur divers champs d'investigation : tissu économique, influence de la zone transfrontalière, tourisme, logement et habitat, services à la population, économie sociale et solidaire, dynamiques associatives, usages du numérique, formation.



Porteur de projet

Région Grand Est



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Janvier 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

141 150 € (56% Etat, 44% Région)

1-8

Etude sur les effets diffus de la fermeture du CNPE sur le tissu local

Le groupement Algoé/Adéquation a été retenu pour mener cette étude qui a permis de caractériser les risques pour les territoires les plus concernés par la fermeture du CNPE, dans une démarche de co-construction par de nombreuses rencontres territoriales.

Cette étude a permis d'objectiver l'emprise du CNPE sur le territoire, et d'identifier les risques et les atouts pour les différents axes retenus (en particulier emploi, habitat, vie scolaire, loisirs).

La synthèse de l'étude est disponible en téléchargement sur le site de la préfecture du Haut-Rhin, ainsi que de la Région Grand Est.

Cette étude a permis de conforter l'intérêt des actions structurantes déjà lancées dans le projet de territoire, et de pointer la nécessité de renforcer l'accompagnement des territoires dans la période de transition ; ainsi, une nouvelle fiche projet développement endogène a été intégrée au projet de territoire, et des réflexions sont en cours pour accompagner la mutation du tissu associatif.



Ambition

Identifier les besoins des entreprises du territoire et les accompagner dans leurs projets de développement



Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

Novembre 2019



Concrétisation sur le territoire

Janvier 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

315 000 € (80% Etat, 20% CCPRB)

1-9

Développement endogène

Le territoire de la CCPRB regroupe 1200 acteurs économiques. L'étude effets induits a mis en exergue le besoin fort d'un service de proximité pour accompagner les mutations structurelles et conjoncturelles de ce tissu économique. Il a ainsi été décidé en septembre 2019 de renforcer les services de la CCPRB par la création d'une équipe dédiée au lien avec ces acteurs, et faciliter leur mobilisation des différents dispositifs existants chez les partenaires (Adira, CCI, Région en particulier) pour les accompagnements dans leurs projets.

Le recrutement de deux chargés de mission a été lancé en fin d'année 2019, pour permettre leur recrutement dès le 1er trimestre 2020.



Ambition

Accompagner chaque salarié, quel que soit son statut, à préparer son évolution professionnelle



Porteur de projet

GIMEst, Région Grand Est, DIRECCTE Grand Est, Pôle Emploi



Lancement du projet

Janvier 2019



Concrétisation sur le territoire

Février 2019



Financements engagés sur la période 2018-2019

732 000 € (48% EDF, 27% Etat, 14% Région, 7% GIMEst, 4% Pôle Emploi)

1-10

Cellule d'accompagnement personnalisé : optimiser le parcours professionnel des salariés des sous-traitants

Cette structure partenariale innovante a été mise en place dès le 1er janvier 2019. Elle mobilise l'État, la Région Grand Est, et Pôle Emploi. Jusqu'à la fin de l'année 2019, une phase d'entretiens s'est déroulée, et des formations, notamment linguistique et bureautique. A l'automne 2019 se sont également déroulées des journées de conseils spécialisés, ateliers emplois.

En 2019, 160 salariés ont bénéficié de 500 entretiens.

Au 1er semestre 2020, le focus est mis sur l'appui à la recherche d'emploi, avec notamment l'organisation en mars 2020 d'un forum pour l'emploi, avec l'association de partenaires allemands.



Ambition

Assurer la desserte ferroviaire du Port Rhénan
Colmar Neuf-Brisach



Porteur de projet

SNCF Réseau



Lancement du projet

Septembre 2021 (début des travaux)



Concrétisation sur le territoire

Novembre 2021 (fin des travaux)



Financements engagés sur la période 2018-2019

8 995 000 € (41% Etat, 36% Région, 12%
Département, 11% SNCF Réseau)

2-1

Réhabilitation voie ferrée fret Colmar- Volgelsheim

La ligne actuelle relie Colmar à Volgelsheim et dessert le Port Rhénan de Colmar-Neuf Brisach. Elle appartient au réseau capillaire fret, les circulations représentent environ 1 à 2 trains par jour pour 300 000 tonnes par an. Les partenaires ont trouvé un accord pour financer la 1ère tranche de travaux pour assurer le maintien de la performance actuelle de la ligne et compatible avec les normes de la construction de la ligne ferroviaire voyageurs Colmar-Fribourg. Deux autres tranches de travaux devront être programmées et financées, en 2025 et 2030.



Ambition

Recréer une ligne ferroviaire entre Colmar et Fribourg pour améliorer l'offre de transports de voyageurs et les échanges transfrontaliers entre ces agglomérations et leur bassin de vie



Porteur de projet

Etat pour l'étude multimodale



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

entre 2028 et 2030



Financements engagés sur la période 2018-2019

pour l'étude multimodale : 371 875 € (50% Fonds européens, 12,5% Bund, 12,5% Land Bade Wurttemberg, 6,75% Etat, 6,75% Région, 6,75% Département, 6,75% Caisse des dépôts)

2-2

Liaison ferroviaire Colmar-Fribourg

La mobilité des personnes et des biens est l'un des leviers essentiels au développement économique de nos territoires et, à cet égard, les axes transfrontaliers revêtent un caractère particulier.

Les agglomérations de Colmar et de Fribourg, de part et d'autre de la frontière entre la France et l'Allemagne, nourrissent depuis de longues années des liens forts à l'origine d'échanges transfrontaliers marqués. Or, le pont ferroviaire qui assurait la liaison entre les deux agglomérations a été détruit en 1945. S'il subsiste aujourd'hui une liaison routière, les défis actuels en matière de circulation (embouteillages changement climatique, pollution atmosphérique, pollution par le bruit) et la volonté d'améliorer la mobilité professionnelle, de loisirs et touristique ainsi que les transports liés aux activités économiques, induisent un besoin de transports appropriés ménageant notre environnement. Ce projet est identifié comme une action prioritaire par la déclaration politique annexée au traité d'Aix la Chapelle.

L'étude exploratoire multimodale, rendue en février 2019, montre que la réouverture de la ligne ferroviaire Colmar – Breisach – Fribourg présente un potentiel de trafic intéressant. Le Comité de pilotage franco-allemand réuni le 5 mars 2019, a par conséquent décidé de poursuivre les études pluridisciplinaires nécessaires (études techniques préalables, études socio-économiques normalisées ...). Le Comité de pilotage des études pour la liaison Colmar-Fribourg réuni le 10 octobre 2019 a permis de stabiliser le plan de financement des études à mener en vue de la préparation du débat public en 2021.





Ambition

Améliorer les déplacements quotidiens entre Colmar et Breisach et au-delà vers Fribourg-en-Brisgau et favoriser ainsi l'accès à l'emploi transfrontalier, au tourisme, à la formation et à l'apprentissage



Porteur de projet

Région Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

2-3

Transport à haut niveau de services entre Colmar et Breisach

Le projet de Transports à Haut Niveau de Service (THNS) consiste à mettre en œuvre une offre de transport public par car desservant les communes entre Colmar et Breisach, en correspondance avec les trains à Colmar et à Breisach. Le concept de THNS prévoit une desserte cadencée, fréquente et fiable sur toute la journée. Des aménagements d'infrastructure sont prévus, notamment en entrée de Colmar, afin de permettre une circulation fiable et rapide du THNS, en dehors de la congestion du trafic automobile.

La décision d'engager les travaux n'a pas encore été prise, un délai de 18 mois sera alors nécessaire avant mise en service.



Ambition

Evaluer les possibilités d'amélioration de desserte de la future zone économique, maillon d'un nouvel itinéraire colis lourd évitant Colmar, liaison transfrontalière



Porteur de projet

Département du Haut-Rhin



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Avril 2019



Financements engagés sur la période 2018-2019

60 000 € (100% Département)

2-4

Etude préalable relative aux enjeux de la desserte routière de la zone économique

Cette étude avait plusieurs objectifs :

- Estimer l'évolution des mobilités dans le contexte de la redynamisation du territoire de vie de Fessenheim ;
- Étudier les tronçons prioritaires de la liaison entre l'A5 et l'A35 et le phasage approprié ;
- Envisager les travaux complémentaires à mener sur les routes départementales (notamment requalification de la RD52) avec l'évolution prévisible des activités dans le bassin de vie de Fessenheim.

Les premiers résultats de cette étude ont été présentés au comité de suivi le 21 janvier 2019. L'ADHAUR a présenté ses conclusions le 13 mai 2019.

L'étude a permis d'identifier l'intérêt d'une telle liaison, et de qualifier le dimensionnement nécessaire en fonction des implantations sur Ecorhéna.

Deux tronçons nécessitent un approfondissement, tant technique que concernant leur acceptabilité. Ces réflexions sont menées dans le cadre de deux groupes de travail mis en place mi-2019, l'un piloté par le Département pour la déviation de Hirtzfelden, l'autre piloté par la CCPRB pour un projet de voie reliant la RD52 et la RD468.



Ambition

Mailler et raccorder entre eux les différents pôles économiques, culturels et de loisirs du territoire de la communauté de communes Pays Rhin-Brisach par la construction d'itinéraires cyclables



Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



Lancement du projet

Décembre 2019



Concrétisation sur le territoire

Juillet 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

171 296 € (80% Etat, 20% CCPRB)

2-5

Favoriser les circulations douces par le développement de pistes cyclables

Afin de favoriser les circulations douces et répondre aux attentes des cyclotouristes et des habitants en la matière, la Communauté de Communes souhaite développer l'offre de pistes et itinéraires cyclables qui s'étend actuellement sur 155 km linéaires. L'objectif est de mailler et raccorder entre eux les différents pôles économiques, culturels et de loisirs du territoire. Le public visé est local, régional et international.

Après une étude menée en 2018-2019, les travaux s'engagent avec un soutien fort de l'Etat, par l'appel à projet mobilités actives ainsi que le fonds d'amorçage.

4 tronçons doivent être réalisés en 2019 et 2020 :

- contournement sud de Neuf-Brisach ;
- Logelheim – Appenwihr ;
- tronçon de liaison à l'ouest de Munchhouse ;
- Fessenheim vers Ecorhéna.

Le public visé pour l'utilisation de ces voies cyclables est local, régional et international. Les vocations de ces voies sont le déplacement quotidien domicile / travail et les loisirs en toute sécurité. A terme, l'ambition est également de relier Colmar à l'Allemagne par une voie cyclable d'un seul tenant.



Ambition

Développer les projets photovoltaïques et saturer les 3 tranches de l'appel d'offres spécifique au Haut-Rhin en mobilisant tous les acteurs pour rendre le territoire exemplaire en matière de transition énergétique.



Porteur de projet

Etat



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

fin 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

Les financements seront engagés à compter de 2020.

L'intervention de l'État au soutien des projets photovoltaïques est estimée à 240 millions d'euros sur 20 ans.

3-1

Lancer un appel d'offres photovoltaïque propre au département du Haut-Rhin

Le Gouvernement a proposé en 2019 à l'approbation de la Commission européenne, à titre exceptionnel, un appel d'offres spécifique au département du Haut-Rhin, portant sur 300 MWc, répartis en 3 périodes, dont 200 MWc pour des gros projets de photovoltaïque au sol et 100 MWc pour des projets de PV sur toitures.

Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon ont annoncé, lors du comité de pilotage pour la reconversion du territoire de Fessenheim le 26 septembre, les lauréats du premier appel d'offres photovoltaïque dédié au Haut Rhin. 12 projets lauréats représentant une capacité de 62,8 MW ont été alloués lors de cette première tranche de l'appel d'offres et près de 200 MW ont été déposés. Deux autres tranches de 120 MW auront lieu en janvier et juillet 2020.

Les projets lauréats de cette période valoriseront l'électricité produite à un prix moyen de 66,05 €/MWh. Les projets retenus sont compétitifs. Le succès de cet appel d'offres est le résultat d'une mobilisation importante des élus locaux et des services de l'Etat pour faire émerger et soutenir des projets dans un département qui ne comptait au préalable que très peu de projets lauréats.

Un travail d'identification des terrains, notamment dégradés, susceptible d'accueillir les projets au sol a été réalisé en 2018. Plusieurs actions de communication ont été montées depuis 2018 pour inciter les porteurs de projets à se manifester : la réalisation et la diffusion de plaquettes de communications via le site de la préfecture, et des réunions d'information en préfecture, à destination des professionnels et des collectivités locales, à la chambre de commerce et d'industrie de Colmar, pour les ombrières de parking, et à la chambre d'agriculture d'Alsace. Ces actions ont porté leurs fruits, particulièrement pour les projets de centrales au sol. A ce jour, 17 permis de construire ont été déposés pour des projets couvrant presque l'intégralité de l'appel d'offres pour les projets au sol. Ils sont actuellement en cours d'instruction.

La Région et la CCI ont organisé une conférence/salon à destination des industriels et du secteur tertiaire sur la question du solaire le 23 janvier 2020 qui a réuni 120 personnes à Colmar.



Ambition

Soutenir les projets de méthaniseurs dans le département du Haut-Rhin



Porteur de projet

Groupements d'agriculteurs, collectivités



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

mi 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

2 151 000 € (37% fonds européens, 37% Région Grand Est, 26% ADEME)

3-2

Méthanisation

Un cycle de réunions, co-organisé par la Direction départementale des territoires du Haut-Rhin et la Chambre d'agriculture, a eu lieu en Alsace auprès des agriculteurs pour susciter des projets.

Deux projets sont inscrits dans le projet de territoire, et à ce titre bénéficient du suivi d'un comité d'accélération rassemblant la DDT, la DREAL, la DDCSPP, la Région Grand Est et l'ADEME. La valorisation de la méthanisation se fait sous forme de biométhane, qui doit ensuite être injecté dans les réseaux de gaz. L'Etat et la Région soutiennent ces projets via le dispositif Climaxion. L'Etat soutient également ces actions par les tarifs d'achat de la méthanisation.

Pour les deux projets, les permis de construire ont été accordés le 25 octobre 2019. Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) a donné un avis favorable à l'unanimité à ces deux projets lors de sa séance du 5 décembre 2019. Les arrêtés ICPE ont été signés le 13 décembre 2019.

Les discussions se poursuivent pour le raccordement au réseau existant.

Pour 2020 et les années suivantes, les nouveaux projets pourraient être soutenus par l'ADEME et la Région Grand Est.



Ambition

Valoriser les déchets ménagers pour produire de la chaleur pour les ménages



Porteur de projet

M2A



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Début 2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

6 889 000 € ADEME

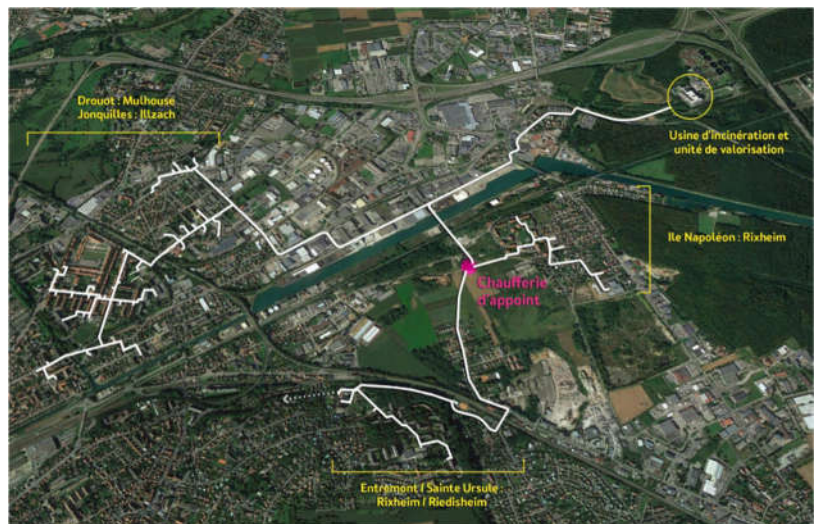
3-3

Nouveau réseau de chaleur sur l'est de l'agglomération mulhousienne

Les communes de Rixheim, Riedisheim, Illzach et Mulhouse seront alimentées à partir de 2020 par un nouveau réseau de chaleur de 14,5 km dont la "chaleur verte", qui permet de bénéficier de la TVA à 5,5%, sera issue principalement de la combustion des déchets ménagers de l'usine d'incinération du SIVOM de l'agglomération mulhousienne.

Ce réseau permettra la livraison de 31GWh par an. 21 000 kW ont été souscrits. La production représente 6 000 "équivalents logements".

A partir de 2020, ce sont 4 500 tonnes de gaz à effet de serre qui seront évitées chaque année.





Ambition

Récupérer 900 GW/h par an d'énergie géothermale



Porteur de projet

Encore à préciser



Lancement du projet

2020, sous réserve



Concrétisation sur le territoire

Les premières études pourraient être lancées en 2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

Il n'y a pas eu de dépense engagée en 2018-2019

3-4

Etude de potentiel de géothermie profonde

L'Alsace possède un sous-sol propice à la géothermie profonde, le fossé d'effondrement du bassin rhénan comportant des réservoirs d'eau géothermale entre 110 et 175° C aux alentours de 3 000 m de profondeur. Les projets envisagés sur le département du Haut-Rhin se situent dans des secteurs où la température cible est de 110° C.

L'étude permettra d'identifier les secteurs les plus propices pour la réalisation de forages à une profondeur de 3 000 m.



Ambition

Permettre l'exploitation de cette unité de stockage d'électricité basée sur le potentiel hydraulique, qui ne fonctionne plus depuis 2002 suite à un sinistre



Porteur de projet

Etat, EDF, Collectivités



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Entre 2021 et 2025



Financements engagés sur la période 2018-2019

Il n'y a pas eu de financement engagé en 2018-2019

3-5

Lancer une nouvelle concession pour la Station de transfert d'énergie par pompage Lac Blanc / Lac Noir

Le principe de la Station de transfert d'énergie par pompage consiste à transférer de l'eau entre le Lac Blanc et le Lac Noir séparés par un dénivelé de 100 mètres, par pompage.

Le jour, l'eau est turbinée pour produire de l'électricité aux heures de forte demande. La nuit, l'eau est pompée pour la faire remonter dans le lac supérieur, lorsque le courant électrique est peu cher.

EDF est concessionnaire de la station de transfert d'énergie par pompage Lac Blanc Lac Noir qui ne fonctionne plus, suite à un sinistre survenu en 2002. Le renouvellement de la concession en 2009 prévoyait de construire une nouvelle installation de 50 MW. L'arasement des installations de l'ancienne usine hydroélectrique de la concession a été réalisé, mais les ouvrages principaux prévus dans la concession n'ont pas été construits, au motif que le projet initial n'était plus adapté au contexte économique du marché de l'électricité.

Le protocole de transaction pour la clôture de la concession est en cours de finalisation, en vue d'une signature au 1er semestre 2020 et de la relance d'une nouvelle concession.



Ambition

Augmenter le nombre de rénovations complètes et performantes, pour tous les publics, en améliorant le parc ancien, et permettant de remettre sur le marché locatif des logements actuellement vacants et de redynamiser les centre-bourgs



Porteur de projet

Département du Haut-Rhin



Lancement du projet

1er trimestre 2020



Concrétisation sur le territoire

Automne 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

200 000 euros (100% Etat)

3-6

Effacité énergétique : étude préalable OPAH / PIG transition énergétique

Un programme d'intérêt général transition énergétique va être élaboré et testé sur le territoire, destinée à accompagner les effets de la transition énergétique de ce territoire, et ayant notamment vocation à proposer des solutions pour la rénovation énergétique en particulier des logements des salariés d'EDF et des sous-traitants qui seront amenés à quitter le territoire. L'objectif est également de définir une stratégie pour le développement des filières innovantes en matière de transition écologique pour un habitat durable.

Un atelier de co-construction mobilisant et associant l'ensemble des acteurs aux réflexions et travaux vers des objectifs quantitatifs et qualitatifs de rénovation énergétique sera organisé par le Département du Haut-Rhin en 2020.

A cette fin une équipe pluridisciplinaire est en cours de recrutement pour sur la base d'un cahier des charge co-rédigé par le CD68, la DDT68, la DREAL et l'ANAH (remise des offres fin janvier 2020). Après une première phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un diagnostic et de la méthodologie, des ateliers seront menés en parallèle de l'étude préopérationnelle devant déboucher à la définition du Programme d'intérêt général - Transition énergétique



Ambition

Multiplier les rénovations énergétiques des bâtiments publics par la mise en œuvre d'une plateforme collaborative et le financement de 100 projets par an.



Porteur de projet

CEREMA et pôle Fibre



Lancement du projet

1er semestre 2020



Concrétisation sur le territoire

2e semestre 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

3-7

Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales

L'objectif est de proposer aux collectivités haut-rhinoises un outil de connaissance et de gestion du parc : aucun outil de connaissance fiable n'existe sur le parc public tertiaire. La DREAL Grand Est propose d'élaborer un tel outil avec l'appui technique du CEREMA et du pôle fibres énergivie permettant de mieux connaître les caractéristiques du parc bâti et notamment ses typologies constructives et ses performances énergétiques. Les fonctionnalités attendues devront permettre : - de disposer de quelques indicateurs permettant de qualifier les caractéristiques (typologie, état fonctionnel, de santé et énergétique du parc) des bâtiments et du parc - préfigurer la mise en place d'un observatoire régional sur les bâtiments publics.

L'année 2019 a été consacrée à la formalisation du projets entre partenaires.

Sur la base du développement de la connaissance du parc et ses enjeux, il est prévu que la Caisse des dépôts et consignation et l'Ademe via le réseau des CEP travaillent à la constitution d'une offre d'appui technique, juridique et financière pour accompagner les collectivités locales du Haut-Rhin dans leurs programmes de rénovation énergétique et autres actions d'économie d'énergie des bâtiments.

Le plan de financement est en cours de finalisation.



Ambition

Contribuer à la diminution des gaz à effet de serre et aux économies d'énergie du Haut-Rhin par la rénovation des collèges



Porteur de projet

Département du Haut-Rhin



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

Automne 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

4 154 000 € (77% Etat, 23% Département du Haut-Rhin)

3-8

Rénovation thermique des collèges

Les collèges sont à l'origine de près de 80 % des gaz à effet de serre produits par les bâtiments gérés par le Département et représentent près de 80 % de ses dépenses énergétiques.

La maîtrise des demandes d'énergie dans les bâtiments passe par l'adoption d'un standard de performance énergétique élevé, de type BBC, pour les constructions neuves et les rénovations lourdes, mais aussi par des mesures d'améliorations ponctuelles de l'isolation de l'enveloppe des bâtiments et/ou de la performance des équipements techniques, dont le cumul permet des économies d'énergie substantielles.

Dans le cadre de la rénovation générale des collèges du département, la rénovation thermique est engagée dès 2019 pour les collèges Saint-Exupéry à Mulhouse, Trois-frontières à Hegenheim, et Prévert à Wintzenheim.





Ambition

Contribuer à la diminution des gaz à effet de serre et aux économies d'énergie du Haut-Rhin par la rénovation des lycées



Porteur de projet

Région Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

Les études préalables sont intégrées au budget de la Région

3-9

Rénovation thermique des lycées

L'année 2019 a été dédiée aux études préalables, et le début 2020 permettra de finaliser la planification des travaux.



Ambition

Contribuer à simplifier le parcours utilisateur pour l'accès aux aides de rénovation énergétique par les particuliers



Porteur de projet

Région Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

3-10

Simplifier l'accès aux aides

Cette action vise à mieux coordonner les actions des acteurs du service public de l'habitat sur le département du Haut Rhin. Un accord pour un financement de 60 000 € (1/3 Etat, 1/3 Région, 1/3 Département) avait été convenu.

Cette action va être retravaillée au regard des initiatives récentes du gouvernement avec MaPrimeRenov mise en œuvre par l'Anah, et le SARE pour identifier quels leviers locaux innovants complémentaires pourraient être mis en œuvre.



Ambition

Accompagner la transition du tissu industriel régional et répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emplois en construisant une offre de formations adaptés du CAP au doctorat



Porteur de projet

Consortium UIMM, UHA, Lycées, écoles d'ingénieur, entreprises



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

4-1

Contribution au développement d'un campus des métiers et qualification industrie du futur et numérique

L'année 2019 a été dédiée à la consolidation du projet, et à sa présentation notamment au CREFOP et à la Caisse des dépôts. Les moyens envisagés sont variés, en particulier: plateforme de formation Industrie du Futur dénommée Formlab, plateforme RH associant notamment l'UIMM, la Région, la MEF Sud Alsace, Pôle Emploi, l'AIF permettant d'« Industrialiser » les nouveaux modèles de recrutement, développer et adapter les référentiels métiers et compétences en lien avec les briques technologiques de l'AIF et proposer des formations, parcours individuel de formation, déploiement de formations à distance e-learning pour tout le Grand Est, notamment grâce aux MOOC, jumeaux numériques.



Ambition

Identifier et accompagner les projets innovants s'inscrivant dans le projet de territoire



Porteur de projet

Délégation régionale à la recherche et à la technologie Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

4-2

Préfiguration de labellisation et cellule d'accélération de projets innovants

Le projet vise à mettre en place une labellisation des projets innovants en matière d'énergie bas carbone et d'industrie du futur ayant un impact sur le projet sur le territoire de Fessenheim.

Les projets labellisés bénéficieront d'un accompagnement agile et ciblé permettant de préciser et de compléter certains aspects pour contribuer à leur réussite et à leur viabilité. Les porteurs seront mis en relation avec les acteurs de l'écosystème et un large réseau d'experts pour le montage de leur projet de R&D et innovation, ils pourront notamment être orientés vers les Appels à Projets les plus adaptés. Les porteurs seront éventuellement accompagnés par un programme d'accélération afin de faire mûrir des aspects spécifiques du projet et lever certains verrous.

L'année 2019 a été dédiée à l'élaboration des processus sur la base des attentes des porteurs de projet, au sein du groupe dédié à l'innovation et la recherche.

La mise en place de la labellisation est attendue pour la fin du 1er semestre 2020.



Ambition

Caractériser et modéliser les impacts environnementaux et socio-économique de l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim



Porteur de projet

Université de Strasbourg



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

466 000 € (57% Etat, 43% CNRS)

4-3

Projet Juxta Rhenum

L'université de Strasbourg et le CNRS sont engagés depuis 2016 dans la mise en place d'un institut transfrontalier pluridisciplinaire de la transition énergétique dans la région du Rhin Supérieur. Dès septembre 2017, il a été lauréat du projet IdEx inerdisciplinaire.

En 2018, un observatoire Homme-Milieu a été créé.

A l'automne 2019, un appel à projet de recherche dédié a été lancé.

Un site internet dédié a été ouvert fin 2019 : <https://ohm-fessenheim.eu/>





Ambition

Développer un hub d'innovation interdisciplinaire dans le domaine des énergies bas carbone rassemblant les compétences de l'industrie, de la recherche publique et de la formation



Porteur de projet

Grand E-Nov



Lancement du projet

2019



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

255 000 € (67% fonds européens, 33% Région)

4-4

Etude de faisabilité d'un hub d'innovation

Véritable centre d'innovation, le hub favorisera le développement de plateformes de R&D, de plateformes de transfert de technologie, de centres d'expérimentation de pointe afin de valoriser les compétences et le savoir-faire mais aussi favoriser les actions collaboratives pour répondre de façon concertée aux enjeux transversaux de la transition énergétique.

Ce hub favorisera donc les synergies de compétences afin de contribuer au rayonnement du Rhin Supérieur et de la région Grand Est dans le domaine de la transition énergétique grâce à l'émergence de nouveaux produits, de nouveaux services, de start-up et de nouveaux projets industriels créateurs d'emploi.

La première phase de l'étude de faisabilité s'est achevée mi-2019.

La deuxième phase relative à la configuration opérationnelle du hub sera lancée début 2020. Ses conclusions sont attendues à la fin du 1er semestre 2020.



Ambition

Créer les conditions de succès et d'attractivité pour générer des activités créatrices de valeur pour le territoire en termes de transition énergétique et de technologies vertes.

Soutenir l'ambition régionale pour faire du Grand Est la première Région française à énergie positive et un territoire de référence.



Porteur de projet

Grand E-Nov



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

4-5

Etude de faisabilité cluster

La mise en place d'un cluster vise à structurer, animer et fédérer l'ensemble des acteurs au service de la transition écologique et énergétique au niveau régional et plus spécifiquement dans le Haut-Rhin.

En complément du « Hub d'innovation », cette initiative suivra les projets innovants liés à la transition énergétique sur toute la chaîne de valeur au travers d'actions de mutualisation ou d'actions collectives, en lien avec l'innovation sous toute ses formes, l'emploi & les compétences, l'organisation du travail, le développement à l'international, et la communication.

L'étude de faisabilité permettra, d'une part, de s'assurer que le projet de cluster est techniquement faisable et économiquement viable et, d'autre part, de mettre au point sa configuration opérationnelle.

L'étude sera lancée une fois que le hub d'innovation sera configuré.



Ambition

Mettre en réseau les acteurs de la formation en capacité de proposer une offre de formation innovante répondant à l'objectif global du projet du territoire



Porteur de projet

UHA



Lancement du projet

2019



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

200 000 € (50% Etat, 50% Région)

4-6

Etude en vue d'un campus des métiers et qualification "Energies bas carbone"

2019, 1ère année de développement du projet, a été consacrée à faire un état des lieux de l'existant et de mettre en réseau les acteurs publics et privés concernés par le développement des énergies bas carbone



Ambition

Soutenir à la mise en œuvre la filière hydrogène dans le cadre de la transition énergétique.

Impulser et accélérer le développement d'une filière industrielle de l'hydrogène en région Grand Est sur toute la chaîne de la valeur, de la production aux usages.



Porteur de projet

Pôle de compétitivité Véhicules du Futur



Lancement du projet

2019



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

837 000 € (50% pôle Véhicules du futur, 25% Etat, 25% Région)

4-7

DINAMHySE

Piloté par le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur, le consortium DINAMHySE a été lancé en 2019 sous l'impulsion d'un groupe de treize partenaires (six entreprises, deux organismes de recherche, une collectivité, trois pôles de compétitivité et une agence d'innovation régionale).

Le consortium s'est donné l'ambition : d'informer et d'orienter avec la diffusion d'informations sur les évolutions, les acteurs et les opportunités de l'hydrogène - énergie ; de structurer et d'animer, avec la création d'un « Club Hydrogène Grand Est », ouvert aux entités intéressées par la filière hydrogène et générant des retombées en Grand Est ; de favoriser l'émergence de nouveaux projets et l'accompagnement au déploiement de projets existants et enfin d'accompagner et valoriser les projets de R&D.

Le consortium travaille actuellement avec ses membres à l'élaboration d'une feuille de route avec des actions qui seront mises en œuvre dans les prochains mois.





Ambition

Devenir une vitrine technologique de l'industrie française en solutions innovantes et compétitives en particulier sur les domaines relatifs à l'Industrie 4.0



Porteur de projet

4itec SAS



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

2019



Financements engagés sur la période 2018-2019

2 000 000 € (28,5% 4itec, 25% Etat, 25% Région,
21,5% M2A)

4-10

4itec40 - Cellule Open Innovation

Cette cellule s'inscrit dans la plateforme d'innovation mise en place en 2019 sur le site de PSA à Mulhouse. Elle permettra de développer de nouveaux services, elle sera alimentée par les problématiques de process de PSA Mulhouse dont les réponses, sous forme d'innovations frugales, seront réalisées par les PME et expertises agiles présentes dans l'écosystème.

La cellule sera l'interface entre les besoins et les réponses.

La cellule travaillera en particulier sur les thématiques de l'Usine du futur tout en permettant au monde académique de s'impliquer dans la réalisation des solutions frugales, consentant ainsi de repousser les limites de la connaissance sur leur domaine technologique.

L'année 2020 sera ainsi consacrée à de l'innovation incrémentale.



Ambition

Apporter à la filière nucléaire la composante industrie du futur comme source d'importants gains de compétitivité



Porteur de projet

Materialia, EDF



Lancement du projet

2019



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

130 000 € (25% Etat, 25% Région, 50% Materialia, EDF)

4-11

Phase de maturation étude préalable pour une Filière nucléaire Grand Est 4.0

Le projet vise à fédérer les acteurs de la filière nucléaire et les offreurs de solutions 4.0 de la Région Grand Est au sein d'une communauté, structurant ainsi une filière nucléaire 4.0.

Les actions envisagées seront tout d'abord réalisées et optimisées sur les parties « Exploitation et Maintenance », car une partie des besoins sont déjà identifiés et des solutions opérationnelles existent dans les différents écosystèmes de l'innovation de la région (incubateurs, accélérateurs, Critt, startups). Ces solutions permettront des retombées économiques immédiates pour les entreprises de la filière nucléaire. Dans un second temps, ce processus sera décliné aux parties « Déconstruction et Stockage », thématiques très porteuses et innovantes qui ont besoin de maturation. Il s'agit de permettre aux entreprises de la région de monter en compétences via l'innovation et les technologies de l'industrie du futur. Ainsi, les acteurs pourront renforcer leur compétitivité et leurs offres techniques et commerciales en expérimentant sur sites des solutions innovantes développées autour des briques technologiques de l'industrie du futur, répondants aux besoins des grands donneurs d'ordres (EDF, ANDRA...).

L'année 2019 a été consacrée à affiner le projet et préciser sa feuille de route en le rendant plus ambitieux en terme d'expérimentations, plus fédérateur en terme de partenariats et plus en connexion avec les projets de territoires du Grand Est autour de Fessenheim et de Bure. En effet, ce projet contribuera à la transformation numérique de la filière nucléaire engagée au niveau régional et national, et participera d'autre part à la structuration de la filière nationale de la déconstruction.



Ambition

Optimiser l'écosystème hydrogène en termes de valeur créée, de tonnes de CO2 et de polluants évitées, et de développement des énergies renouvelables



Porteur de projet

Région Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2019

100 000 € (50% Etat, 25% Banque des territoires, 25% Région)

4-12

Vallée hydrogène du Grand Est - étude préalable

La Région Grand-Est possède tous les atouts pour mettre en place un « écosystème Hydrogène » sur toute la chaîne de valeur depuis la production, aux usages pour la mobilité et les applications industrielles : des industriels impliqués dans la chaîne de valeur de l'Hydrogène, des collectivités et territoires désireux de participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution ou encore la disponibilité de sources d'énergies renouvelables.

Le projet « Vallée Hydrogène du Grand-Est » consistera à déployer sur le territoire en fonction de ses spécificités (industrielles, énergétiques, etc.) un certain nombre de stations alimentées en hydrogène décarboné, des véhicules hydrogène, adaptés en termes de types et de quantités, ainsi qu'une production d'hydrogène décarboné.

L'étude Vallée hydrogène permettra, à partir d'un état des lieux complet, d'établir cette stratégie. Un zoom sera effectué sur le département du Haut-Rhin. Le Consortium DINAMHySE, spécialisé dans l'hydrogène, est également très engagé dans le suivi de l'étude et la concrétisation des actions à mettre en œuvre.



Ambition

Faire le lien entre citoyens et axes d'innovation et de transition énergétique



Porteur de projet

Université de Strasbourg



Lancement du projet

2019



Concrétisation sur le territoire

2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

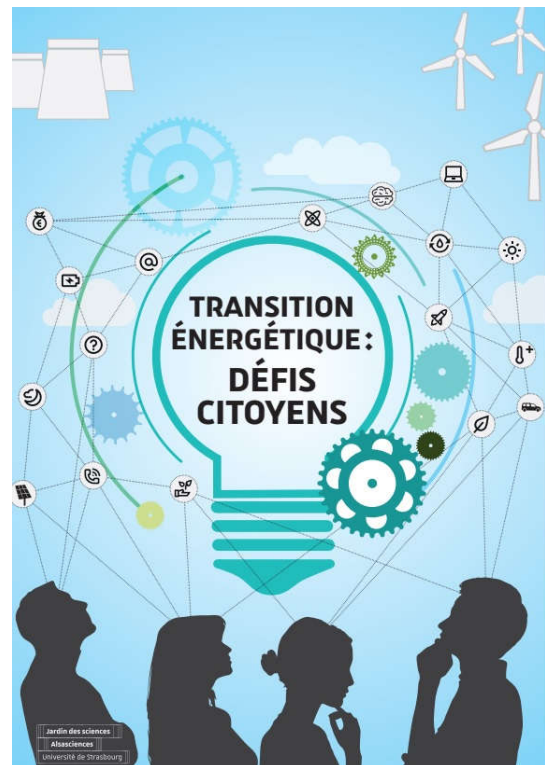
94 000 € (79% Etat, 21% Université de Strasbourg)

4-13

Médiation scientifique : Alsasciences "Demain dans le Rhin supérieur / Morgen am Oberrhein"

Ce projet vise à développer le dialogue entre citoyens, chercheurs et élus autour des impacts sociétaux et des techniques. Ces échanges doivent nourrir un programme culturel autour des sciences et de l'innovation, conçu avec les acteurs culturels locaux et au bénéfice des habitants de la communauté de communes Pays Rhin Brisach.

Le projet a été lancé fin 2019, les premiers groupes sont constitués début 2020 pour mener des parcours de visite et de réflexion autour des questions soulevées par les participants sur la transition énergétique. Les travaux feront l'objet de restitutions à l'automne 2020.





Ambition

Inciter et accompagner les entreprises du territoire vers l'industrie 4.0



Porteur de projet

CETIM Grand Est



Lancement du projet

2020



Concrétisation sur le territoire

2ème semestre 2020



Financements engagés sur la période 2018-2019

Aucun

4-14

Nouveau centre technologique du CETIM Grand Est

En lien avec le projet de nouveau centre sur le site de la Fonderie à Mulhouse, le 2ème semestre 2019 a permis d'amorcer les réflexions pour une offre dédiée aux entreprises de la CCPRB et de ses proches environs.

Le début d'année 2020 sera dédié à la finalisation de cette feuille de route, pour une mise en œuvre dès le 2e semestre.

Une stratégie portée par une gouvernance partagée

Le comité de pilotage est l'instance de discussions et d'orientation. Il rassemble les acteurs impliqués dans le développement du territoire : collectivités locales françaises et allemandes, élus du territoire, services de l'État, représentants d'EDF, acteurs du monde économique français et allemand et organisations syndicales, représentants du monde associatif.

La coordination stratégique du projet de territoire est assurée par le bureau exécutif, qui rassemble les signataires du projet de territoire français et allemands.



Le bureau exécutif s'appuie sur 10 groupes de suivi thématiques, animés par les différents partenaires, pour suivre la bonne mise en œuvre des actions et leurs impacts, ainsi que pour analyser les nouveaux projets.

Les principaux jalons pour 2020



Hiver 2019-2020

Arrêt du 1^{er} réacteur de la centrale nucléaire (22 février)



Printemps 2020

Création de la SEM transfrontalière

Lauréats de la 2^{ème} vague de l'appel d'offres photovoltaïque

Mise en service du réseau de chaleur dans l'est mulhousien

Signature de la convention et lancement des études préparatoires pour la liaison ferroviaire Colmar-Fribourg

Atelier de co-construction du PIG transition énergétique



Eté 2020

Arrêt du second réacteur de la centrale nucléaire (30 juin)

Ouverture de la nouvelle piste cyclable de Neuf-Brisach



Automne 2020

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale pour l'aménagement d'Ecorhéna

Lauréats de la 3^{ème} vague de l'appel d'offres photovoltaïque

Remise du rapport de l'étude faune-flore pour la zone nord

Présentation des travaux des citoyens sur le thème de la transition énergétique

Création du hub d'innovation

Mise en service des nouveaux quais d'appontement pour le tourisme fluvial à l'île du Rhin

Mise en service des premiers panneaux photovoltaïques

Inauguration d'ArtRhéna

RÉALISATION : PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN, JANVIER 2020
CRÉDITS PHOTO : CCPRB (COUVERTURE)
CRÉDITS PICTOGRAMMES :
PICTOGRAMMES RÉALISÉS PAR FREEPIK VIA WWW.FLATICON.COM



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE :
WWW.HAUT-RHIN.GOUV.FR

